



Haut-commissaire
aux compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Public concerné, nombre

Jeunes de moins de 30 ans (sans limite d'âge en situation de handicap)

Salariés d'entreprises, demandeurs d'emploi... Formation éligible au CPF

Prérequis, modalités et délai d'accès

Avoir OBLIGATOIREMENT 18 ans l'année de l'examen

Conditions d'admission :

Satisfaire à l'entretien individuel de motivation et à un test écrit si aucune dispense de modules généraux.

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou obtenir un autre financement (France Travail, CPF, OPCO...)

Objectifs de la formation

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance (RNCP38565, validité 6/05/2023).

Capacités professionnelles :

- Adopter une posture professionnelle adaptée
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Organiser son action
- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Elaborer des repas
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Contenu de la formation

Des enseignements généraux (optionnel en fonction du positionnement) :

Mathématiques – sciences physiques et chimiques, français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, éducation physique et sportive, Prévention-Santé-Environnement,

Blocs de compétences :

Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif

Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Un module d'accompagnement et de suivi en formation

Un stage d'une période de 2 semaines auprès des enfants de 0 à 3 ans, obligatoire pour les personnes ne justifiant pas soit d'une période de stage d'une durée au moins équivalente auprès de ce public datant de moins de 3 ans ou soit d'une expérience professionnelle au moins équivalente à deux semaines auprès de ce même public datant de moins de 5 ans. (Cela sera vu en entretien de positionnement)

Les gestes et postures professionnels ainsi que l'éducation aux mondes et aux autres viendront compléter les enseignements proposés.

Modalités pédagogiques (présentiel, distanciel, mixte, ...)

Cours en présentiel, visites et interventions de professionnels, démarche de projets, travaux de groupe ou individuels, en autonomie et tutorés.

Durée

Parcours complet :

438 h de formation sur 1'année pour le parcours complet et le reste du temps en entreprise

Un positionnement déterminera les éventuelles dispenses pour un parcours individualisé.

Dates

Septembre 2024 à juin 2025

Inscription dès janvier

Entrée différée possible après le début de formation : nous consulter

Coût par participant

Apprentissage

Frais de formation : coût financé par l'OPCO

Stagiaire de la formation professionnelle continue

1937 € pour le cycle complet et devis adapté pour les parcours individualisés : non consulter

Pour les financements salariés :

4550 € pour le cycle complet et devis adapté pour les parcours individualisés : non consulter

Demi-pension possible : 312 € l'année

Accessibilité de la formation

L'établissement dispose d'un aménagement pour les personnes à mobilité réduite.
Les personnes en situation de handicap et en difficultés d'apprentissage : nous consulter et prendre rendez-vous avec notre référent, Mme Tournade.

Evaluation de l'action

Evaluations formatives en cours de formation
Examen final – écrits, oraux et pratiques professionnelles

Poursuite et débouchés possibles

Poursuite d'étude :

- Diplôme d'Auxiliaire de puériculture (DP AP)
- Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et sociale (DE AES)
- Concours d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)

Débouchés possibles :

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation
- Garde d'enfant à domicile
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant

Résultats examen

- En 2023 : 100 % de réussite à l'examen

Taux d'insertion professionnelle / poursuite d'étude / interruption en cours de parcours

Consultable sur notre site internet

Contact

Responsable de formation : Agnès PLASSAIS
MFR Tours Rougemont - Rue du Télégraphe – 37100 TOURS

Tel : 02.47.54.24.21 - Courriel : mfr.rougemont@mfr.asso.fr – Web : mfr-tours.fr

Pour l'apprentissage : contacter le CFA SMS au 02.36.41.12.18 – contact@cfasms.fr

